



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

archéologie

Question écrite n° 59165

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le problème de la localisation de nos deux anciennes capitales gauloises qui n'a pas encore été résolu à ce jour. Afin de progresser dans cette recherche légitime, il souhaiterait savoir quels sont les résultats des fouilles archéologiques menées sur le mont Beuvray et quelle a été la conclusion des experts concernant la localisation du site de Bibracte.

Texte de la réponse

Il convient de rappeler que la reprise, à partir de 1984, de recherches archéologiques sur le mont Beuvray et le développement de ces travaux dans le cadre du centre archéologique européen du mont Beuvray, avec le concours d'équipes françaises et étrangères, ont été opérés à partir de questionnements d'ordre historique, notamment sur les origines et les formes de l'urbanisation dans cette partie de la Gaule, d'où la question de la localisation de Bibracte était absente. Aussi bien, les publications, telle la synthèse parue dans le tome 55 (1998) de la revue Gallia (CNRS) sur « l'oppidum de Bibracte, un bilan de onze années de recherches (1984-1995) », ou les ouvrages de la collection Bibracte du Centre archéologique européen du mont Beuvray ne s'occupent-ils pas de la localisation mais bien plutôt de l'environnement des remparts de Bibracte, du processus d'urbanisation, etc. On peut noter que M. Christian Goudineau, professeur au Collège de France (chaire d'antiquités nationales) coauteur, avec M. Christian Peyre, notamment de l'ouvrage intitulé « Bibracte et les Eduens, à la découverte d'un peuple gaulois » juge certaine la localisation de Bibracte au Mont Beuvray.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59165

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2001, page 1595

Réponse publiée le : 2 juillet 2001, page 3835

Erratum de la réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4154